

Le secteur de la construction et Fedris lancent aujourd'hui la campagne de sensibilisation nationale *Face à l'amiante, ne prenez pas de risques. Des solutions existent*

Le secteur de la construction, par les voix de Constructiv, son fonds sectoriel, et Fedris, l'Agence fédérale des risques professionnels, lancent de concert une campagne de sensibilisation et de prévention nationale concernant l'exposition à l'amiante. La mission de prévention de Fedris a été créée par la Ministre Maggie De Block en 2017. Cette campagne conjointe initiée par le secteur de la construction et Fedris en est le fruit. Par le biais de la campagne 'Face à l'amiante, ne prenez pas de risques. Des solutions existent', les deux organisations souhaitent mettre en garde le secteur ainsi que les particuliers sur les risques de l'exposition à l'amiante. Parallèlement à cela, Constructiv et Fedris veulent démontrer à travers cette campagne qu'il est possible d'éviter les risques en manipulant correctement les matériaux contenant de l'amiante.

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique : « *Sans que nous nous en rendions compte, l'amiante est encore présent autour de nous. Il existe donc toujours actuellement d'importants risques d'exposition à cette fibre dangereuse. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts avec les acteurs de terrain pour améliorer la prévention en sensibilisant les travailleurs et les citoyens, car des solutions existent. C'est le message positif que portera la campagne.* »

Constructiv : « *L'exposition à l'amiante comporte des risques pour la santé, tout le monde doit en être conscient. Toutefois, grâce à des méthodes de travail sûres, des équipements de protection et des connaissances de la matière, vous pouvez parfaitement vous protéger. Votre santé n'a en effet pas de prix ! Et si vous avez des doutes, faites appel à une aide professionnelle.* »

Beaucoup de vieilles maisons font aujourd'hui l'objet de rénovation et, en même temps, la durée de vie de la plupart des matériaux contenant de l'amiante touche à sa fin, pouvant provoquer le dégagement de fibres solidement fixées à l'origine. De ce fait, le risque d'exposition augmente, tant chez les particuliers que chez les professionnels actifs dans le secteur de la construction. L'amiante peut cependant être enlevé correctement et en toute sécurité à l'aide de mesures de prévention appropriées ou en faisant appel à un service d'aide professionnelle et il ne faut pas s'exposer inutilement à des fibres d'amiante.

Les organisations encouragent non seulement les employeurs, les travailleurs et les indépendants dans le secteur de la construction mais aussi les particuliers à bien s'informer lorsqu'ils se mettent au travail et courent peut-être le risque d'entrer en contact avec des matériaux contenant de l'amiante.

À travers la campagne, les organisations souhaitent les convaincre de faire appel à des professionnels en cas de doute quant à la présence d'amiante dans certains matériaux. Une exposition à l'amiante comporte en effet des risques graves pour la santé, pouvant mener à l'asbestose et au mésothéliome. Les maladies liées à l'amiante ne se manifestent que 25 à 40 ans après l'exposition.

Constructiv et Fedris tiennent à conscientiser à la fois le secteur et les particuliers des dangers de l'amiante mais également à les informer de la bonne approche. Ils le font notamment à l'aide de spots télévisés, d'un dépliant général sur la campagne et du site web www.solutionspourlamiante.be sur lequel les groupes cibles peuvent trouver des informations concrètes et pratiques.

En tant que fonds de sécurité d'existence créé par les partenaires sociaux du secteur de la construction, **Constructiv** met tout en œuvre pour assurer un statut social attractif, les compétences nécessaires et des conditions de travail sûres sur le chantier.

Fedris, l'Agence fédérale des risques professionnels, est un organisme public de la sécurité sociale placé sous la surveillance de Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique.

INFORMATIONS DE CONTACT

Personnes de contact Fedris :
Nele Vanderwegen, Service Communication
Joeri Luts, ingénieur chez Fedris
+32 2 272 28 04

Personne de contact Constructiv : M. Fabrice Meeuw, Directeur général de Constructiv BoP,
+32 2 209 67 04, +32 477 54 39 58

Vous trouverez en annexe les images en franchise de droits.